

Adhésion à l'Association Amazing Grace

Année scolaire 2015-2016, une nouvelle année débute

Suite au départ d'Olivier Glaize qui nous a quitté pour de nouveaux horizons et de nouvelles missions, l'association est heureuse d'accueillir Sabine Aubert qui assurera la responsabilité musicale du chœur. L'animation des autres activités du chœur et la transmission de l'esprit Amazing Grace auprès des choristes reposera sur les épaules de Clément Pitoux, choriste animateur adulte. Un prêtre marianiste d'Antony sera l'aumônier du chœur. L'ensemble de ces responsabilités et les responsabilités administratives reposeront sur une équipe de pilotage de parents et de grands choristes sous la responsabilité d'Arnaud Motais de Narbonne, président de l'Association.

Nous sommes heureux de pouvoir proposer Amazing Grace et ses valeurs pour cette nouvelle année scolaire aux choristes volontaires et toujours aussi motivés. Yehudi Menuhin avait raison lorsqu'il écrivait que « *C'est l'art qui peut structurer les personnalités des jeunes citoyens dans le sens de l'ouverture de l'esprit, du respect de l'autre, du désir de paix.* »

Notre Association cherche à élargir son réseau d'amis et de bienfaiteurs. Adhérer, c'est marquer votre soutien à notre œuvre qui se veut être une ÉCOLE : une école pour donner le goût du chant, mais aussi une école de la vie avec une ouverture sur le monde et sur les autres!

Nous vous remercions pour votre soutien.



Talon à faire parvenir à « Amazing Grace » - 5 rue Labrousse - 92160 ANTONY

NOM, prénom :

Adresse :

Mail (écrire très lisiblement):

NEWSLETTER DU SITE

Je recevrai les informations sur le chœur par mail.

- Je demande à l'Association Amazing Grace d'inscrire mon adresse mail dans le listing ou de vérifier que mon adresse y figure bien.
- Je suis déjà inscrit à la newsletter.

SOUTIEN FINANCIER

- Je souhaite soutenir financièrement le Chœur Amazing Grace et j'adresse un don de.....€
Soutien à partir de 15€ pour les AMIS
et à partir de 75€ pour les BIENFAITEURS.
Un reçu fiscal me sera envoyé par la poste.
Association à but non lucratif conforme à la loi 1901: déduction du revenu imposable.
Chèque à l'ordre de « Amazing Grace ».
Les nouvelles du chœur me parviendront par mail.

À Le Signature: